

- la salle de classe au rez-de-chaussée à gauche ;
- la mairie au-dessus de celle-ci ;
- le logement de l'instituteur à droite, sur deux niveaux, avec une cave en sous-sol et, adossée sur le côté, une chambre à four.

Le bâtiment est prévu à l'ouest de la rue, mais le 9 mai 1833, le projet est profondément modifié. Le Conseil municipal,

« Considérant que la Maison Commune devait être construite à droite du Pont Canal dans un emplacement appartenant à la commune et que, d'après le devis, les fondations étaient calculées sur un mètre de profondeur, mais d'après les sondes qui ont été faites postérieurement, le solide ne se trouvait qu'à cinq mètres du sol.

Considérant que dans l'intérêt de la commune on croit devoir faire la construction susdite dans une chambre d'emprunt du canal appartenant également à la Commune, lequel emplacement se trouve à gauche du Pont Canal et parallèle à la rue (...).

Considérant qu'on se serait trouvé dans la nécessité de faire des remblais considérables, et, qu'en faisant construire une écurie, une tecq <sup>(2)</sup> à porc, il se trouve une économie très grande puisque leur entrée se trouve au niveau du sol du pâquier <sup>(3)</sup> dont la surface se trouve à trois mètres de la rue. En conséquence, le Conseil a déclaré qu'il était d'avis qu'il soit fait une écurie et une tecq à porc sous la maison, plutôt que de faire des remblais qui, d'ailleurs, occasionneraient beaucoup d'humidité à la Maison, et qu'au lieu d'une chambre à four qui deviendrait inutile à l'instituteur, elle soit remplacée par une petite grange sur l'écurie qui lui sera plus utile pour les récoltes qu'il peut faire (...).»

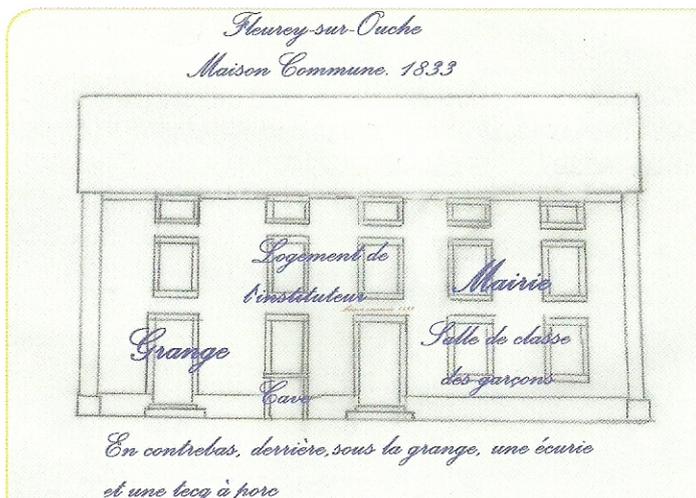
Pour diminuer des terrassements très importants, la Maison Commune sera donc finalement édifée à l'est de la rue. L'importance des dépendances peut surprendre, mais, à cette époque, à la campagne, avoir une vache, un cochon, des volailles, était habituel.



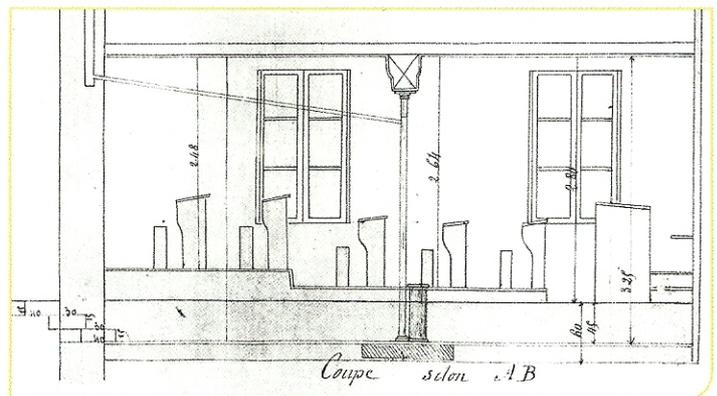
Première Maison Commune. Vue arrière.  
 Les portes métalliques sont celles des anciennes tecq à porc et écurie.

## La description du projet

En date du 23 mai 1832, elle est très précise, insiste sur l'épaisseur et l'alignement des pierres, sur la disposition et la finition des moellons d'angles, sur la qualité des encadrements. Il est dit aussi : « Les pierres de toute nature proviendront des carrières situées sur le territoire de Fleurey (...). Les sables proviendront de la rivière et de la sablière dite aux-Ouches, ils seront passés à la claie fine, celui pour les enduits du dehors sera pris dans la rivière et parfaitement purgé de terre (...).»



Projet abouti



Classe de garçons. Aménagement prévu.